

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Conseil Communautaire le :

Lundi 18 mai 2026 à 19h00
Maison de la Communauté de Communes
22 avenue de Verdun
33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Délibérations du Conseil Communautaire du 18 mai 2026 :

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.01 - Désignation du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 14 avril 2026.
- 1.03 - Election des membres de la Commission Appel d'Offres (CAO).
- 1.04 - Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP).
- 1.05 - Désignation des membres de la Commission de contrôle financier dans le cadre des Délégations de Service Public (DSP).
- 1.06 - Election des membres du Conseil d'Administration du CIAS.
- 1.07 - Désignation des délégués à la mission locale du Libournais.
- 1.08 - Désignation des déléguées à la mission locale du Bergeracois.
- 1.09 - Désignation d'un délégué au conseil de surveillance de l'hôpital de Sainte-Foy-la-Grande.
- 1.10 - Désignation d'un délégué au CNAS.
- 1.11 - Désignation des délégués au Centre de santé du Pays Foyen.
- 1.12 - Création des Commissions thématiques intercommunales.
- 1.13 - Désignation des délégués au Centre Socio Culturel.
- 1.14 - Désignation des délégués à l'Atelier 104.
- 1.15 - Proposition des commissaires membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).
- 1.16 - Désignation des délégués au SMDE24.
- 1.17 – Désignation des délégués au SDIS 33.
- 1.18 – Désignation des délégués au comité local pour l'emploi du Grand Libournais.

2 FINANCES – MARCHES PUBLICS

- 2.01 - Admission en Non-Valeur – Budget principal de la CDC.
- 2.02 - Admission en Non-Valeur – Budget annexe de l'Office de Tourisme.
- 2.03 - Admission en Non-Valeur – Budget annexe SPANC.
- 2.04 - Adhésion au dispositif d'achat groupé d'électricité « ELEC 2028 » proposé par l'UGAP.

3 GEMAPI

- 3.01 - Présentation du Rapport Annuel d'Activité du service GEMAPI – Année 2025.

4 URBANISME - HABITAT

- 4.01 - Versement d'une subvention OPAH aux personnes privées.

5 PERSONNEL

- 5.01- Modification du tableau des effectifs.
- 5.02 - Création d'un Comité Social Territorial (CST) commun entre la CDC et le CIAS.

Questions diverses

José BLUTEAU
Président

